

VILLE DE LA SEYNE SUR MER - ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS SUR LE RESEAU ROUTIER COMMUNAL
arrêté n°19-0117 du 11 Février 2019

AVIS DE TENUE DE CHANTIER COURANT
(à transmettre au moins 1 semaine avant le démarrage du chantier)

Numéro de l'arrêté de Chantier Courant : 19-0117-2019-0283c

LOCALISATION DU CHANTIER (rue, avenue, place, voie, n°, tronçon...) :
Avenue Marcel DASSAULT

Porte atteinte à l'intégrité du domaine public : OUI (Permission du CD du 15 Mars 2019)

NATURE DES TRAVAUX :

Pose d'armoire pour la fibre optique ORANGE / FT

Travaux exécutés par une entreprise Maître-d'œuvre/ouvrage: Société CIRCET ou LGP JARDIN Pour le compte d'ORANGE	Travaux exécutés en régie ou dans le cadre d'un marché public de travaux pour le compte de la Ville
--	---

PERIODE PREVUE : du 17/06/2019 au 28/06/2019.

MODE D'EXPLOITATION

Type	Oui	Non	Observations
Limitation de vitesse	X		Reprise des enrobés sur le trottoir sur toute la partie de l'intervention y compris la partie déjà traitée.
Dépassement interdit	X		
Chaussée rétrécit	X		
Alternat	B15/C18	X	Stationnement interdit au droit du chantier en cours
	K10	X	
	Feux tricolores	X	

CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise : Société CIRCET, 1802, avenue Paul JULLIEN
13 100 LE THOLONET ou la Société LGP Jardin

Personne responsable du chantier : Mr Gregory POIRIER

Téléphone de permanence du chantier 24/24 : 06 89 28 78 64

ENTREPRISES :

Date : 11/06/2019

Signature/cachet :

Cadre réservé à l'administration

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

OUI	OUI, avec les restrictions suivantes :	NON, au motif suivant :
X		Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique Autre

A La Seyne sur Mer,
le

11 JUIN 2019

Signature/cachet :

